

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé



CIC FLEURY SUR ORNE

34 GRANDE RUE 14123 FLEURY SUR ORNE



FAX



BIC :



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC FLEURY SUR ORNE 34 GRANDE RUE 14123 FLEURY SUR ORNE
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

M David HEBERT , représentant de la société SASU 75FRANCS S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 3 ALLEE SUZANNE LACORE 14123 IFS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M David HEBERT

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

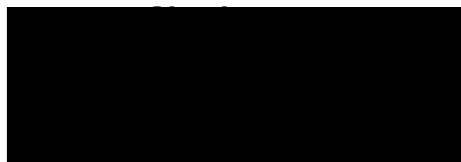
Le 12 août 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141



2518ACDD1A784BC...



CIC FLEURY SUR ORNE

34 GRANDE RUE 14123 FLEURY SUR ORNE



FAX



BIC :

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC FLEURY SUR ORNE 34 GRANDE RUE 14123 FLEURY SUR ORNE
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

M David HEBERT , représentant de la société SASU 75FRANCS S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 3 ALLEE SUZANNE LACORE 14123 IFS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M David HEBERT

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 août 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141





CIC FLEURY SUR ORNE

34 GRANDE RUE 14123 FLEURY SUR ORNE



FAX



BIC :

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC FLEURY SUR ORNE 34 GRANDE RUE 14123 FLEURY SUR ORNE
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

M David HEBERT , représentant de la société SASU 75FRANCS S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 3 ALLEE SUZANNE LACORE 14123 IFS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M David HEBERT

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

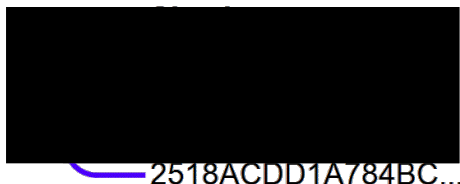
Le 12 août 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141



2518ACDD1A784BC...



